

En commun

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA LOMAGNE GERSOISE



Le mot du président

Le rôle de la communauté de communes est d'apporter un développement durable aux communes qui la constituent.

Pour cela, elle réalise des investissements importants que les communes ne peuvent financer seules, car elle peut obtenir de bien meilleures subventions que celles qui sont accordées aux communes isolées.

Lorsqu'une commune se développe sur le plan économique, le produit de la taxe professionnelle perçu par la communauté de communes augmente ; celle-ci, disposant à son tour de plus de moyens, pourra favoriser le développement. Deux projets présentés dans ce numéro illustrent ce principe :

- Pour le développement du thermalisme à Lectoure, la communauté de communes participe à hauteur de 1,5 MF, qui viennent en déduction de la part du financement demandé à la commune. Ce projet est porteur de développement pour Lectoure par l'activité supplémentaire qui en résultera, et pour les 27 communes de la CCLG par ses conséquences sur le plan du développement du tourisme (restauration, hébergement) de l'emploi et des services créés.

- Pour le désenclavement de la zone industrielle de Fleurance, la communauté réalise une voie nouvelle perpendiculaire à la RN 21 dotée d'un passage à niveau. Sur un coût global de 4 MF, elle a pu bénéficier de 3 MF de subventions. Cette opération aide l'entreprise Gersica à développer ses activités sur un second site au-delà du passage à niveau, où elle investit 20 MF.

C'est l'illustration sans conteste du principe de solidarité, fondement de la communauté de communes, qui peut se traduire par la célèbre devise gasconne : "tous pour un, un pour tous".

Bernard LAPEYRADE,
Président de la CCLG

MONTESTRUC P2



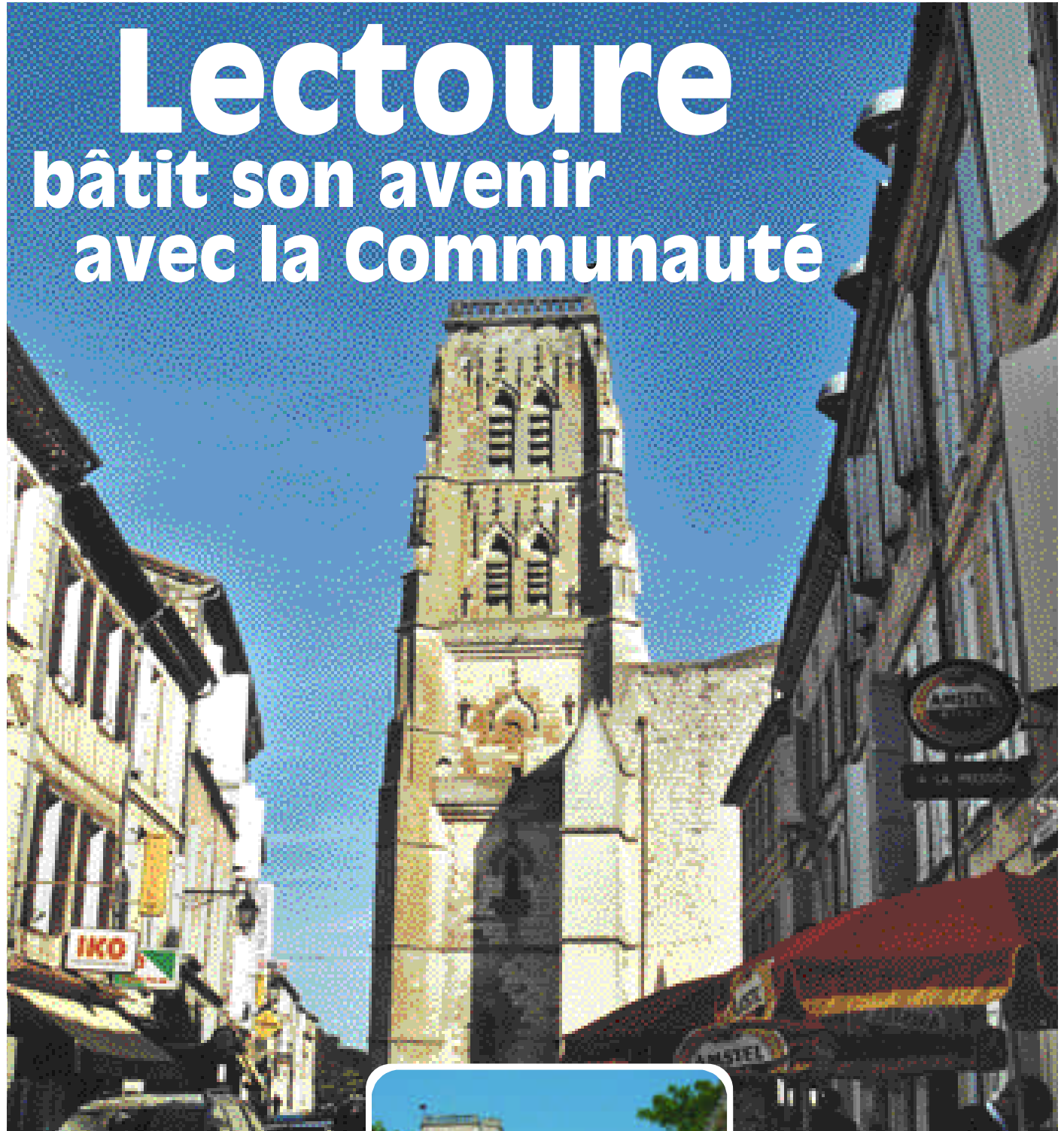
THERMALISME P3



GERSCA P4



Lectoure bâtit son avenir avec la Communauté



Forces vives

Pour évoquer Lectoure, Gérard Duclos, premier magistrat de la ville, se fait volontiers poétique :

"Lectoure est un oppidum romain, perché sur une colline rocheuse aux reflets roux, couleur de paille d'Armagnac. Pensez à la proue d'un bateau qui avance dans une vallée..."

Côté chiffres, Lectoure, avec ses 4 500 âmes, se distingue par son faible taux de chômage (5,5 %). "fruit de la mise en place d'un Espace Rural Emploi Formation qui fait le lien entre les demandeurs d'emplois et les employeurs", et son grand nombre d'associations : 80.

"Il faut rendre hommage à tous ces bénévoles qui animent la vie de la cité. La Mairie les soutient d'ailleurs activement en allouant chaque année 1,2 MF de subventions." Ce dynamisme vaut à la cité d'être le théâtre de nombreux événements dont certains d'envergure régionale et nationale, à l'image de l'Été

Photographique, des Traversales qui allient vieilles pierres et art moderne.

Pourquoi Lectoure, forte de tous ces atouts, a-t-elle décidé de rejoindre la Communauté de Communes ? "La commune est une notion valable en tant qu'unité de vie, mais ne l'est plus en tant qu'unité économique et de pouvoir." répond M. le Maire.

"Cette Communauté est tout d'abord une communauté de vues, partagée par les villes et villages

engagés dans ce projet. Les plus grandes apportent leur poids financier, les plus petites apportent leur nombre : cet échange permet de créer une force, une dynamique comme le prouvent les multiples projets communs en cours : Hameau des Etoiles, Thermes de Lectoure..."

Quel est l'avenir de cette Communauté ? "Je le vois en collaboration" conclut Gérard Duclos "L'objectif est de grandir ensemble."

retrouvez toutes les informations concernant la communauté de communes sur notre site web : www.lomagne-gersoise.com

Tourisme

LE HAMEAU DES ETOILES.

Le dôme, pièce maîtresse du projet, domine désormais le site. Les travaux se poursuivent selon le calendrier prévisionnel avec pour objectif une livraison printemps 2002.



SAISON ESTIVALE : BILAN POSITIF

Après un excellent mois de juillet, le mois d'août a connu une fréquentation à la hausse : le parc locatif "Gîtes de France" a affiché quasiment complet avec un taux d'occupation de 93 %. Côté accueil, les demandes enregistrées au Comité Départemental de Tourisme ont progressé de 24 %.



Le Festival d'Astronomie de Fleurance a attiré 10 % de visiteurs en plus rapport à l'année dernière. Autre tendance significative : la hausse de la clientèle, notamment anglaise et hollandaise. Enfin, les professionnels sont optimistes quant à l'activité d'arrière-saison.

NAISSANCE DU GROUPEMENT D'EMPLOYEURS PLEIN AIR

En juin, 5 chefs d'entreprise dans le secteur de l'hôtellerie de plein air ont créé un groupement d'employeurs qui permettra de partager les compétences d'un salarié entre plusieurs entreprises. Dans un premier temps, un ouvrier d'entretien polyvalent sera recruté.

Les entreprises ayant des besoins en partage de compétences et en personnel saisonnier peuvent contacter la CCI d'Auch : 05 62 61 62 25 - E-mail : ms.cazals@gers.cci.fr

Forces vives (suite)

BERRAC : LE CHOIX DE LA RAISON

C'est avec un langage bucolique que Jean-Paul Laban, maire de Berrac, décrit son village : "Perché sur un coteau, Berrac jouit d'une vue magnifique sur la Vallée du Gers. Les bocages ont été conservés grâce à la présence d'agriculteurs qui ont maintenu une activité d'élevage." Si les 11 exploitations agricoles présentes sur la commune préservent son identité rurale, Berrac a accueilli ces 10 dernières années de nouveaux habitants qui apportent beaucoup à la vie du village : "Deux artisans, un boulanger et une créatrice de bijoux en cuir ont élu domicile à Berrac. Plusieurs personnes ont restauré des maisons pour en faire leur résidence secondaire. Enfin, notre situation privilégiée attire quelques candidats à la construction" se réjouit M. Laban.

Cet îlot de douceur de vivre, loin de se retrancher sur lui-même, a décidé de rejoindre la Communauté de



Communes : "C'était le choix de la raison : les projets ont aujourd'hui davantage de chances d'aboutir dans un cadre communautaire plutôt que seul car nous disposons de ressources limitées." La prise en charge de la voirie et du plan d'assainissement soulage financièrement

la Mairie qui peut réfléchir à son avenir : "Le Hameau des Etoiles peut fournir du travail aux jeunes de la commune ou générer l'arrivée de nouveaux habitants. Ceci permettrait de développer un tourisme de proximité auquel nous sommes attachés."

MONTESTRUC : LES BIENFAITS DE LA RN 21

Trénet chanta en son temps les plaisirs de la Nationale 7. Jean Rebeil, maire de Montestruc, pour sa part vante les mérites de la RN 21 qui traverse le village de 650 habitants : "Nous possédons l'une des dernières façades

ché sur lequel nous souhaitons créer une ZAC de 5 ha, desservie en gaz naturel et en fibre optique haut débit. Nous avons besoin de la Communauté pour mener à bien ce type de projet.

De plus, nous recevons de nombreuses demandes de permis de construire de la part de ménages séduits par notre position entre Auch et Fleurance." Source de prospérité, notamment pour les commerces du village, la RN 21



est également un facteur de risque. "8 à 9 000 véhicules passent ici chaque jour." reprend M. le Maire "Pour sécuriser la traversée du village, nous allons mettre en place des dispositifs pour inciter les conducteurs à lever le pied."

Par ailleurs, Montestruc va se doter de nouveaux équipements pour répondre aux besoins de sa population : salle polyvalente pour les jeunes, résidences pour le troisième âge. La réhabilitation de logements au cœur du village, entrant désormais dans les compétences de la CCLG, vient également conforter l'aménagement esthétique actuellement réalisé par la commune. "Montestruc est un bassin de vie." souligne Jean Rebeil.

La Communauté est un outil, parmi d'autres, permettant de contribuer à l'expansion du village. Son appui nous sera précieux, notamment pour les questions de voirie, un poste très lourd, et pour l'assainissement qui est actuellement le casse-tête de tous les élus.

ERRATUM

En page 2 du précédent numéro de En Commun, pour l'article consacré à Castéra-Lectourois, il fallait lire : "Je [Guy Verdier, maire] souhaite qu'elle [la Communauté de Communes] nous aide à concevoir et à réaliser un plan général d'assainissement pour protéger nos fragiles réserves d'eau" au lieu de "nous aide financièrement à achever la restauration de l'église". Ces travaux étant effectivement hors du champ de compétences de la CCLG.

En marche! BIENVENUE A LECTOURE-LES-BAINS

Loin de remonter à la plus haute Antiquité, l'histoire du thermalisme à Lectoure commence en...1990. A cette époque, la municipalité décide de valoriser un forage à 1 000 mètres effectué pour l'adduction en eau potable de la ville. L'eau s'avère impropre à la consommation, mais présente des propriétés thérapeutiques intéressantes pour traiter les rhumatismes et les traumatismes ostéo-articulaires.

Un module expérimental de soins est créé pour prouver les qualités de ces eaux, sortant de terre à 41°C. Pari réussi puisque les Thermes de Lectoure ont reçu l'agrément du Ministère de la Santé et accueilli 300 curistes Sécurité Sociale et 600 séjours



thermoludiques en 2000.

Les installations actuelles ne pouvant recevoir davantage de visiteurs, de nouveaux thermes ont été mis en chantier, dans un magnifique hôtel du XVIII^e siècle. Ce projet est porté par le Conseil Général du Gers. Son coût global s'élève à 33 MF et la communauté de communes participe à hauteur de 1,5 MF. Dans quelques mois, 1 200 m² de locaux flambant neufs permettront d'administrer à quelque

5 000 curistes par an, une large gamme de soins : douche, bain, application de boues thermales, massages sous l'eau...

Avec la création de 27 nouveaux emplois, Lectoure poursuit sa politique de développement axée sur le tourisme de santé avec une originalité de taille : la station de Lectoure est l'une des rares à être perchée en hauteur, alliant ainsi efficacité de ses eaux, pureté de l'air et beauté du panorama, enrichissement culturel et soins du corps et de l'esprit.



A SAISIR : DES SUBVENTIONS POUR RENOVER VOTRE LOGEMENT

La Communauté de Communes s'est associée à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) initiée par la communauté voisine, le Cœur de Lomagne. Ce projet, qui concerne une cinquantaine de communes sur les cantons de Fleurance, Lectoure, Miradoux et Saint-Clar, ainsi que la commune de La Romieu s'adresse en priorité aux logements occupés ou vacants manquant de confort et aux locaux (commerces, remises) pouvant être transformés en logements.

Une OPAH se déroule en deux phases :

- Jusqu'au printemps 2002 : un cabinet d'études procédera à l'inventaire des logements qui nécessitent des travaux et évaluera le nombre de propriétaires souhaitant se lancer dans une telle opération. A l'issue de cette étude, un programme d'action sera élaboré pour mobiliser des financements auprès de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

- Du printemps 2002 jusqu'en 2004 : une équipe d'animation se tiendra à la disposition des propriétaires pour préparer les dossiers de demandes de subventions auprès de l'ANAH. Cette aide porte sur tous types de travaux intérieurs et extérieurs, à l'exception des peintures, tapisseries, revêtements de sols souples et du remplacement d'équipements en bon état.

Le montant de la subvention, non remboursable, est fonction de la destination du logement :

- Dans le cadre d'une location à loyers modérés : l'ANAH prend en charge 45 % du montant des travaux qui ne peuvent excéder 2 400 F/m², dans la limite de 150 m². Les futurs locataires ne doivent pas dépasser un plafond de ressources, identique à celui exigé pour bénéficier d'un logement HLM. 75 % de la population active du Gers entrent dans cette catégorie.

- Dans le cadre d'une location à loyers libres : la subvention est limitée à 25 %.

- Dans le cadre d'une occupation par le propriétaire : celui-ci ne doit pas être imposable pour bénéficier d'une aide plafonnée à 85 000 F.

Ce vaste chantier intercommunautaire vise à la fois à améliorer l'habitat, à préserver le patrimoine bâti et à augmenter l'offre locative de qualité. La Communauté de Communes y contribue à hauteur de 5 F par habitant sur son territoire.

Les habitants des communes concernées peuvent dès maintenant faire étudier la situation de leur logement pour savoir s'ils peuvent bénéficier d'une subvention. A noter que ces aides techniques et financières sont totalement gratuites.

CONTACT : Cabinet Karl Petersen - 05 61 48 87 88.

retrouvez toutes les informations concernant la communauté de communes sur notre site web : www.lomagne-gersoise.com

A LECTOURE : UN PROJET DE GALERIE MARCHANDE



"Le Lac des Trois Vallées reçoit jusqu'à 3500 personnes en pleine saison, les Thermes actuellement en construction offriront une capacité d'accueil de 5000 curistes à l'année : nous avons donc un potentiel grandissant de clientèle à laquelle nous devons répondre." C'est ainsi que Laurette Gleize, élue de la ville de Lectoure, défend son projet d'ouverture d'une galerie marchande, rue Alsace-Lorraine, en lieu et place d'un centre com-

mercial fermé depuis plusieurs années.

Ce projet, d'une enveloppe de 5 MF, prévoit l'ouverture de 7 commerces en rez-de-chaussée. "Il y aura assurément une épicerie de 300 m² et d'autres commerces dont la liste n'est pas encore définie : parfumerie, bar-tabac, fleuriste, vêtements pour enfant, vidéo-disc..." détaille Laurette Gleize. "Au premier étage, des locaux seront loués à des professions libérales."



La Communauté de Communes, attentive à la dynamisation du commerce local, soutient cette initiative en assurant la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de l'opération : achat des locaux et travaux de rénovation.

Année 2001 : délibérations importantes de la CCLG

Budget

- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2000
 - Recettes de fonctionnement : 18 427 493,10 F
 - Dépenses : 14 606 254,06 F
 - Recettes d'investissement : 21 776 592,63 F
 - Dépenses : 26 969 947,84 F
- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2001
 - Fonctionnement : 7 261 820 F
 - Investissement : 44 153 491 F
 - Programme d'investissement sur la Voirie : 1,34 MF
 - Le taux de taxe professionnelle est maintenu à 13,24%.

Elections

- Le conseil de communauté a élu les commissions de consultation des procédures de délégation de service public, d'appel d'offres et d'évaluation des transferts de charges.
- Il a aussi désigné ses représentants à l'Agence départementale des NTIC et au CEEI.
- Deux nouvelles commissions spécifiques ont été créées : culture et voirie, et deux nouveaux vice-présidents élus.

Hameau des Etoiles

- PROCÉDURE DE MISE EN GESTION DU SITE
 - Etablissement de la liste des candidats admis à présenter une offre
 - Prolongation du délai de remise des offres
 - Ouverture de la phase de négociation
- PARTENARIAT : signature d'une convention avec le CNES (dotation en matériel pour le site : 1MF).

Développement économique

- AIDE À L'IMPLANTATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
 - Réalisation d'un atelier-relais pour le compte de l'entreprise de boulangerie Poupin à La Romieu (1,3MF)
 - Mise à disposition de locaux à l'entreprise Violan (Lectoure), à la société Webstern et à la société TheWebizness (Fleurance)
- AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS
 - ZI de Lectoure :
 - Réalisation d'une extension des activités de l'entreprise Violan
 - ZI de Fleurance :
 - constitution d'une réserve foncière pour favoriser l'installation d'entreprises.

Habitat

- RÉHABILITATION DE LA MAISON MARIA À LARROQUE ENGALIN
 - Augmentation de la participation communautaire
 - Signature d'un bail à réhabilitation avec la commune.

Tourisme

Classement de l'office de tourisme de Fleurance en catégorie 1 étoile.

Culture

La progression du nombre d'inscrits à l'école de musique communautaire a entraîné l'augmentation du temps d'intervention des enseignants à raison de 20 heures supplémentaires par semaine (soit l'équivalent de la création d'un poste à temps complet).

FLEURANCE : BASE DE DEVELOPPEMENT POUR GERSICA

Racheté en mars 2000 par le Groupe Canard du Midi, Gersica figure parmi les plus importants employeurs de Fleurance. Chaque année, 1,6 million de canards gras sont abattus, découpés et transformés dans une usine totalement rénovée pour répondre aux exigences commerciales et réglementaires d'aujourd'hui. Visite guidée d'une entreprise, rebaptisée Société Nouvelle Gersica, qui a choisi de rester à Fleurance pour poursuivre son expansion.

En Commun : Pourquoi avez-vous décidé de venir vous implanter à Fleurance ?

Pascal Millet, PDG du Groupe Canard du Midi : "Déjà producteur,

Pascal Millet, PDG du groupe Canard du Midi et Anne Landré, directrice du site.



abatteur, découpeur, le Groupe avait décidé de maîtriser l'ensemble de la filière en intégrant la transformation. Le site de Fleurance présentait deux avantages :

L'existence d'une marque, Fleurance Foie Gras, qui présente un fort potentiel ; la présence d'un outil de production en ordre de marche."

En Commun : Vous avez néanmoins totalement restructuré le site.

Pascal Millet : "Effectivement. Lorsque nous sommes arrivés, l'entreprise ne répondait plus aux standards de la profes-

sion en termes de productivité, de respect des règles sanitaires actuelles."

Anne Landré, directrice du site de Fleurance : "Nous sommes en train d'injecter 20 MF sur le site qui comporte une zone de stockage et une unité de production. Cette somme est répartie entre la modernisation de l'usine, l'achat de nouveaux matériels afin d'industrialiser fortement le processus de production et l'environnement externe de l'outil de production."

En Commun : Quel est l'impact sur l'emploi de cette modernisation ?

Anne Landré : "Il est positif puisque nous sommes passés de 70 à 100 salariés. L'amélioration de la productivité s'accompagne d'une augmentation du volume d'affaires."

Pascal Millet : "Quelques chiffres : Gersica

avait réalisé 64 MF de chiffre d'affaires (CA) en 1999, 110 MF en 2000 et nous comptons conclure cet exercice sur un CA de 180 MF. L'objectif à 3 ans est d'atteindre les 280 MF. Par ailleurs, nous avons ouvert en mars dernier une boutique, avenue de Paris à Fleurance, qui devrait réaliser cette année un CA de 3,5 MF."

En Commun : Quels avantages vous apporte la Zone Industrielle du Berdoulet ?

Pascal Millet : "Même si l'infrastructure routière demande à être encore améliorée, nous sommes bien placés pour répondre efficacement aux commandes de nos clients, principalement des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS). De plus, la création par la Communauté d'un passage à niveau sur la voie ferrée qui traverse la zone nous permet de circuler plus vite et de manière plus sûre de l'unité de production au site de stockage."

En Commun : Comment s'annoncent les fêtes de fin d'année ?

Pascal Millet : "70 % de nos ventes sont réalisées entre novembre et décembre.

Nous aurons d'ailleurs besoin de 40 personnes supplémentaires pour absorber ce pic d'activité.

Concernant le comportement des consommateurs, qui peuvent faire l'impasse sur un produit de luxe tel que le nôtre, tout dépend de l'évolution de la situation internationale."



RENOVATION DU "GRAND ANGLE" A FLEURANCE : CONFORT ET QUALITE TOUT EN HAUT DE L'AFFICHE

Après 9 mois de travaux, le cinéma "Le Grand Angle" a rouvert ses portes en septembre dernier. Il offre désormais aux accrocs de la pellicule deux salles plus spacieuses, dotées des dernières technologies pour déguster dans les meilleures conditions une programmation diversifiée, mêlant cinéma populaire et films d'auteur.

Le "Grand Angle" est animé par une équipe de 8 bénévoles qui se dépensent sans compter pour conserver un cinéma à Fleurance. Avec succès, puisque le nombre de spectateurs est passé de 9 000 à 13 000 entre 1989 et 2000.

Cette réussite repose sur l'aide active de Ciné 32, organisme créé en 1989 par le Ministère de la Culture en vue de soutenir le cinéma en milieu rural. "Cet appui", souligne Jean-Claude Mondange, Président de l'association "Grand angle" "nous permet de mettre à l'affiche, chaque semaine, 5 films répondant à tous les goûts : succès récents du box ; films d'auteur attirant des cinéphiles

fidèles. Le cinéma est d'ailleurs classé Art et Essai."

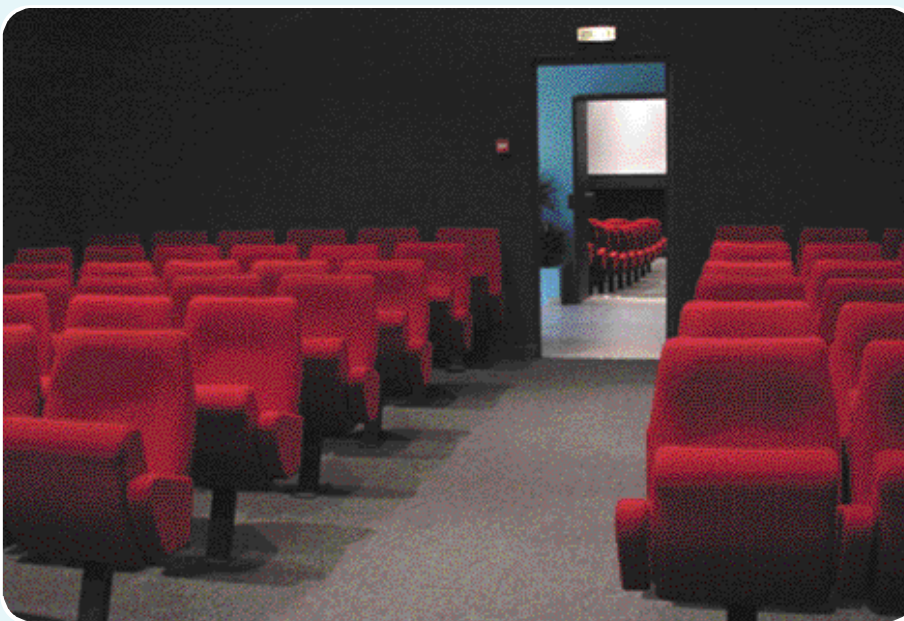
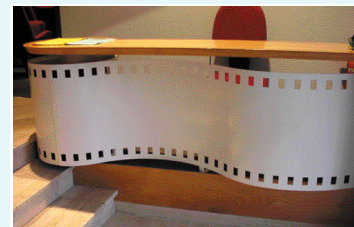
A la faveur de l'obligation de remise aux normes des locaux par le Conseil Général, propriétaire du bâtiment, l'association a décidé de rénover entièrement le "Grand Angle". "Le Conseil Général a effectué les travaux de mise en sécurité lui incombant : toiture, isolation, portes coupe-feu" détaille Fabienne Broué, Trésorière de l'association.

"Parallèlement, nous avons amélioré le confort des spectateurs : écran flambant neuf, son Dolby nouvelle génération pour la salle 2, son numérique en salle 1, chauffage avec climatisation."

L'agencement des salles n'a pas échappé à ce vent de rénovation : nouveaux fauteuils plus confortables avec des rangées plus spacieuses, faux-plafonds et revêtements muraux phoniques. Le hall d'entrée a également fait peau neuve.

"The show must go on !"

Durant les travaux, le "Grand Angle" a poursuivi ses projections au "Méridional", superbe salle - et ancien cinéma - prêtée par la Mairie de Fleurance. "Nous avons apporté notre aide car il est important que notre ville, la troisième du département, ait son cinéma." explique Georges Sans, Adjoint à la culture. "C'est pourquoi nous allouons également une subvention annuelle de 15 000 F au Grand angle."



L'enveloppe de ce projet s'est élevée à 870 000 F H.T. L'association a bénéficié, via le contrat de terroir, de subventions européennes (200 000 F) et du Centre National de Cinématographie (200 000 F).

Le Conseil Général, en plus des travaux à sa charge, a apporté 35 000 F. Pour couvrir le reste, l'association a investi 10 années de bénéfices :

"Une lourde dépense justifiée par le plaisir de nos spectateurs" se réjouit Jean-Claude Mondange.

Visitez notre site : <http://www.lomagne-gersoise.com>



"En commun" est une publication de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

60 bis, rue Gambetta 32500 FLEURANCE Tél : 05 62 64 22 55 Fax : 05 62 64 22 56 Email : communaute-de-communes@lomagne-gersoise.com

Directeur de la publication : Bernard LAPEYRADE Directrice de la rédaction : Betty CHOLLET Rédacteur en chef : Patrice Landais

Conception, maquette et réalisation : Atelier COCHARD Impression : Fabrègue Photos : tous droits réservés.